



Assurance pret obligatoire

Par **Sev**, le **30/10/2013** à **19:18**

Bonjour,

Nous avons suivi vos conseils et demandé un autre prêt moins conséquent et un délai pour la signature de l'achat. Nous sommes maintenant face à un autre problème, la banque nous force à accepter leur assurance de prêt, sinon elle nous refuse tout simplement ce prêt. Nous avons de notre côté trouvé une assurance bien moins chère. La banque a-t-elle le droit de nous forcer à accepter son assurance? Si nous ne la prenons pas, y aura-t-il refus de prêt? Si oui peut-il annuler la vente auprès du notaire? C'est au bout du compte ce que nous souhaitons car nous ne voyons plus le bout du tunnel quant à l'achat de cette maison !!